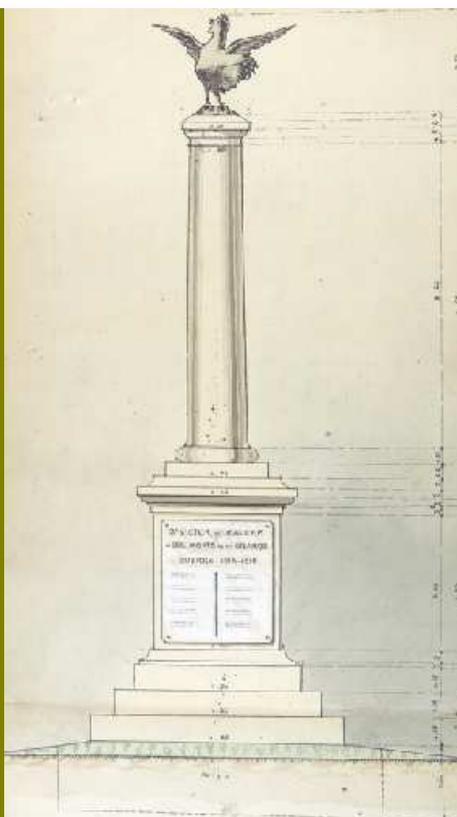


LES ARCHIVES HORS LES MURS

Archives départementales du Gard

Étudier le monument aux morts près de chez moi

Livret pour l'enseignant



Projet du monument aux morts de Saint-Victor-de-Malcalp (Arch. dép. Gard)



➤ Mise au point historique

A la sortie de la Première Guerre mondiale, très peu de Français échappent à l'expérience douloureuse de la perte d'un proche. En effet, le conflit a entraîné la mort de 1,4 million de soldats français. Le deuil est donc une des expériences les plus partagées et celle-ci est d'autant plus traumatisante qu'elle inverse l'ordre logique des générations et qu'il y a parfois plusieurs décès au sein d'une même famille. Le département du Gard n'est pas épargné par le conflit, on y dénombre 13 867 victimes soit 3,35% de la population du département¹.

Le travail de deuil est d'autant plus difficile qu'il faut attendre 1920 pour qu'une loi permette aux familles de récupérer les dépouilles des combattants morts à la guerre. Ce retour pose parfois problème, notamment car le financement de ce rapatriement peut être difficile. De plus, des divergences apparaissent entre ceux qui pensent qu'il faut laisser les corps des soldats là où ils sont tombés, avec leurs frères d'armes et d'autres qui souhaitent enterrer les morts près de leurs familles.

Toute la société se sent investie de la construction mémorielle, à la fois dans les villages, dans les lieux de culte et les écoles.

L'idée de rendre hommage aux morts émerge durant le conflit, avec par exemple, la fondation de la « Reconnaissance nationale » par Jean Ajalbert et Jean Richepin. Cette association patriotique a pour but de glorifier les soldats morts à la guerre.

Les hommages aux morts à la fin du conflit prennent différentes formes. Ils peuvent être collectifs avec les monuments érigés à proximité des champs de bataille à l'initiative de l'État ou d'actions privées. C'est le cas par exemple de l'ossuaire de Douaumont. D'autres hommages sont rendus de manière individuelle comme dans les cimetières militaires où chaque mort est identifié, quand cela est possible. Les noms sans corps étaient inscrits, autant que faire se pouvait, sur des plaques apposées près des fosses communes. Quant aux corps sans nom, ils étaient tout de même enterrés de façon individuelle.

De même, toutes les communes tentent de recenser les noms de leurs soldats décédés afin de pouvoir les inscrire sur le monument aux morts.

Le soldat inconnu sous l'Arc de triomphe à Paris prend une place particulière puisqu'il revêt à la fois une dimension collective et individuelle de l'hommage aux morts. Ainsi, Annette Becker explique que l'on crée « un ensemble parfaitement tragique : unité de temps le 11 novembre, unité de lieu, le monument aux morts ; unité d'action, la cérémonie commémorative »².

Le cénotaphe vide reçoit le corps d'un soldat inconnu choisi à Verdun par un simple homme de troupe. Selon Annette Becker, son anonymat « garantit l'héroïsme de tous et permet le deuil de tous »³. Ce cercueil vide est transporté sous l'Arc de triomphe le 11 novembre 1920.

Dans quasiment toutes les communes de France, des monuments voient le jour très rapidement après la fin de la Première Guerre mondiale.

Daniel J. Sherman⁴ explique que ce monument vient compléter le soldat inconnu à l'échelon local : il transfère l'émotion du deuil vers le nom en signalant le nom des absents. Cela est d'autant plus indispensable que la majorité des morts du village ne sont pas enterrés au village. La loi du 25 octobre 1919 prévoit l'obtention d'une subvention de l'État proportionnelle au

¹ P. PÉCOUT, *Les monuments aux morts de la guerre 1914-1918 dans le département du Gard*, p 5

² N. BEAUPRÉ, H. ROUSSO, *Les grandes guerres : 1914-1945*, p 209

³ N. BEAUPRÉ, H. ROUSSO, *op.cit.*, p 209

⁴ N. BEAUPRÉ, H. ROUSSO, *op.cit.*, p 211

nombre de tués de la commune mais cette aide n'a eu qu'un rôle incitatif, bon nombre de décisions de conseils municipaux ayant été prises avant son vote.

La question de l'hommage aux soldats morts se pose avec la même acuité dans le département du Gard. Ainsi, 235 édifices publics sont construits, répartis sur 346 communes⁵.

Le monument aux morts permet de créer un lien tangible entre les vivants et les morts, entre les civils et les militaires. Il est le creuset d'une nouvelle identité civique et républicaine des survivants. Ainsi, la majorité des monuments gardois sont installés dans des emplacements laïcs donc loin des églises et hors des cimetières.

Les monuments aux morts sont donc le reflet d'un phénomène nouveau : le caractère systématique inédit de l'hommage aux morts après la Première Guerre mondiale. Ils donnent à voir la violence du conflit, le traumatisme des populations civiles et la volonté de « ne pas oublier » ceux qui sont tombés pour la France.

➤ **Rapide bibliographie/sitographie:**

- N. BEAUPRÉ, H. ROUSSO, *Les grandes guerres : 1914-1945*, collection « Histoire de France » sous la direction de J. CORNETTE, Belin, 2013, 1143 p.
- P. PÉCOUT, *Les monuments aux morts de la guerre 1914-1918 dans le département du Gard*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Odile Foucaud, 2002-2003, 2 tomes.
- F. DAVID, *Comprendre le monument aux morts – lieu du souvenir, lieu de mémoire, lieu d'histoire*, Éditions Codex – DMPA, 2013, 130 p.
- P. WARIN, « Les monuments aux morts de la Grande Guerre », in *14-18 le magazine de la Grande Guerre*, n° 63, 2013, p. 6-41.
- D. FLEURY, « Plaques, stèles et monuments commémoratifs : l'État et la mémoire de pierre », in *Revue historique des armées*, n° 259, 2010, p. 56-66.
- <http://monumentsmorts.univ-lille3.fr/cartographie/> : ce site recense une majorité de monuments aux morts, il y a parfois des photos, des descriptions précises, le nom des morts...
- <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/> : *Mémoire des hommes* est destiné à mettre à la disposition du public des documents numérisés et des informations issues des fonds d'archives et des collections conservés par le ministère de la Défense. On peut y trouver par exemple les journaux d'opérations des unités engagées pendant la Première Guerre mondiale.

⁵ P. PÉCOUT, op.cit., p 6

➤ Fiche pour les élèves

La fiche élève proposée n'est bien entendu qu'un exemple, elle peut être modifiée en fonction du type de monuments aux morts, des choix pédagogiques (travail en ligne ou à partir du registre imprimé...)

Elle suit le déroulement suivant.

I- La découverte du monument aux morts de ma commune.

Il s'agit d'abord d'une approche sensible du monument aux morts. Il faut aider les élèves à le regarder réellement, à en faire le tour, à noter les détails.

Cela permet donc d'avoir une lecture descriptive du monument lui-même, d'analyser le choix de l'emplacement, les symboles utilisés...

Les questions posées dans le livret-élève sont d'abord liées à la description du monument aux morts : son emplacement, les éléments qui le composent, les informations mentionnées...

Pour aller plus loin, les élèves peuvent également être amenés à classer le monument aux morts étudié à en fonction d'une typologie proposée au préalable. L'analyse et la description du monument permettraient de justifier leur choix. Cela leur ferait également découvrir quelques mots de vocabulaire de la sculpture et les manipuler.

Vous pouvez vous rendre sur le site <http://monumentsmorts.univ-lille3.fr/cartographie/> afin de trouver des compléments d'informations sur le monument aux morts étudiés : ce site recense, en effet, une grande partie des différents monuments aux morts et donne certaines caractéristiques techniques.

II- La découverte de l'histoire d'un soldat de ma commune

Il s'agit ensuite de travailler sur les soldats de la commune à proprement parler grâce au site des Archives départementales, d'abord en comptant le nombre de morts de la commune mentionnés sur le monument et ensuite en choisissant un nom de soldat.

Les élèves se rendent le site des Archives départementales pour pouvoir consulter les registres matricules : <http://bach.anaphore.gard.fr/matricules/search>



Un registre matricule est un livre tenu par les services de recrutement des armées sur lequel était écrit le nom des jeunes gens qui intégraient l'armée. Il est composé de fiches individuelles.

La marche à suivre suivante est indiquée dans le livret « élèves » :

Tape maintenant le prénom et le nom du soldat que tu as choisi.

Ensuite, dans la liste, repère celui qui semble être le bon en t'aidant du nom du « lieu d'enregistrement » et clique sur l'œil à gauche pour visionner la fiche individuelle du registre matricule.

Tu peux trouver l'année de naissance en soustrayant 20 à l'année de la classe.

Par exemple, un soldat de la classe 1914 est né en 1894.



La classe dans l'armée, c'est l'année à laquelle un homme intègre l'armée et fait son service militaire. À l'époque de la Première Guerre mondiale, les Français faisaient cela à 20 ans.

Grâce à la souris, tu peux zoomer sur les différentes parties du document.

Il est ensuite demandé aux élèves de relever des éléments concernant la vie privée du soldat (date et lieu de naissance, profession, nom de ses parents, apparence physique...) et sa carrière militaire (corps d'affectation, différentes campagnes, moment de sa mort...)

Pour aller plus loin avec les Archives départementales

- les Archives départementales du Gard proposent un atelier sur la 1^{re} Guerre mondiale dans le Gard : cela permet notamment de mettre en lumière l'idée de guerre totale dans un département loin du front.
- Un travail peut être mené à partir des archives concernant l'érection des monuments aux morts, des projets, des plans, les délibérations des conseils municipaux (disponibles pour certaines communes).
- Pour poursuivre ce travail, les Archives proposent une exposition sur la fin de la guerre et les années de l'immédiate après-guerre : « *1917 et après : sortir de la guerre ?* » Cette exposition, visible jusqu'en juin 2019, évoque la fin de la guerre, la difficile reconstruction et la volonté de préserver la mémoire.

FICHE OUTILS

➤ **Classification des monuments en fonction de leur forme**

Philippe Pécout propose une classification en trois grandes catégories⁶ :

- **les monuments avec des formes simples**

Il peut s'agir d'une stèle comme à Redessan ou Mus, d'une colonne, qui peut être tronquée comme à Saint-Hilaire d'Ozilhan. Le plus fréquemment, comme à Sainte-Cécile-d'Andorge, le monument aux morts est un obélisque. Celui-ci connaît des variations en fonction des communes, des symboles utilisés.

- **Les monuments ayant une statue**

Il peut y avoir une représentation de poilu exprimant tout une gamme de sentiments comme à Aigues-Mortes ou Saint-Geniès-de-Malgoirès. Le soldat est parfois au repos ou au combat. Les sentiments évoqués sont parfois le patriotisme, la détermination, parfois la tristesse. Plus rarement, quelques monuments représentent un poilu mort ou mourant afin de faire écho à la douleur des familles endeuillées.

D'autres statues sont des allégories féminines comme la victoire à Beauvoisin, la patrie à Nîmes.

Enfin, certains monuments aux morts évoquent également les civils : il peut s'agir par exemple, des veuves et orphelins comme à Beaucaire ou Saint-Gilles.

- **Les monuments avec des particularités architecturales.**

Certains monuments possèdent un arc ou une crypte comme à Nîmes. Celui d'Alès possède une exèdre. D'autres ont un mur qui sort de support épigraphique ou de piédestal.

Le décor des monuments aux morts est composé d'une grande variété de symboles, qu'ils soient patriotiques (drapeau, coq, armes de la ville, initiales RF, faisceau des lecteurs), militaires (croix de guerre, casque, armes), végétaux (palme, branche de laurier ou rameau de chêne), funéraires ou religieux (couronne et guirlande, urne et flamme)

➤ **Classification des monuments en fonction de leur signification**

Une autre typologie est possible. Elle ne serait plus basée sur la composition du monument mais plutôt sur sa signification.

Dans l'ouvrage *Les lieux de mémoire* dirigé par Pierre Nora, Antoine Prost distingue quatre grands types de monuments aux morts⁷ :

- **Les monuments civiques, laïques et républicains**

Ils sont souvent installés près de l'école ou de la mairie. Ils sont généralement sobres et dépouillés.

⁶ P. PECOUT, op.cit, p 20-41.

⁷ A. PROST « Les monuments aux morts » in P. NORA, *Les lieux de mémoire*, tome 1, Paris : Gallimard, 1984.

- **les monuments patriotiques-républicains**

Ils glorifient la patrie et la victoire. Il ya donc souvent des allégories féminines, le coq, la couronne de laurier...

- **les monuments funéraires- patriotiques**

Ils mettent en avant le sacrifice des morts, ils sont donc plutôt près d'une église ou du cimetière. L'idée de patrie est souvent associée à l'idée de religion.

- **les monuments funéraires**

Ils soulignent l'ampleur du deuil. Il n'y aucune référence à la patrie ou à la victoire mais plutôt une veuve éplorée, un soldat mourant.

➤ Quelques éléments de vocabulaire de la sculpture

✦ **Bas-relief** : les figures sont sculptées et ressortent faiblement du fond.

✦ **Haut-relief** : les figures sculptées se détachent du fond plat. Les formes en saillie représentent plus de la moitié du volume réel de l'objet ou du corps.

✦ **Ronde-bosse** : il s'agit d'une sculpture autonome, la figure est isolée, visible sous ses quatre faces. Elle peut être entièrement travaillée (face, côtés, revers) ou n'être terminée que sous trois aspects (face et côtés). On peut tourner autour d'elle.

✦ **Socle** : base d'une statue ou d'une sculpture qui sert à la stabilité et à la présentation de l'œuvre.

✦ **Piédestal** : support isolé qui soutient une colonne, une statue.

**Archives départementales du Gard
365 rue du Forez
30000 Nîmes**